

Bulletin de l'association des Amis de Louis Massignon

S O M M A I R E

Assemblée générale 1999
de l'Association des Amis de Louis Massignon :
*Les orientations de recherche, les moyens à mettre en œuvre
et les archives disponibles sur Louis Massignon.*
Contributions de H. Mason, J.-J. Waardenburg,
P. Rocalve, D. Millet-Gérard, F. Jacquin, J. Moncelon,
J. Keryell, D. Massignon p. 3

Louis Massignon :
*Pourquoi le Comité d'Amnistie
pour les Condamnés Politiques d'Outre-Mer
fait appel à chaque Français (24 juin 1954)* p. 32

Pierre Rocalve: Compte rendu du Colloque :
Relectures contemporaines de l'œuvre de Louis Massignon,
Le Caire, 13-15 mars 1999 p. 40

Recensions p. 42

Citations p. 49

*Toutes vos cotisations ne nous sont pas encore parvenues.
Pour la bonne marche de l'association, nous vous serions reconnaissants d'effectuer
vos règlements dans les meilleurs délais,
à l'ordre de l'Association des amis de Louis Massignon - CCP 3 764 62 D Paris*

Cotisations annuelles:

Association 1 000 F et +
Bienfaiteur 500 F et +
Membre actif 250 F
Membre associé 150 F
Membre étudiant 50 F

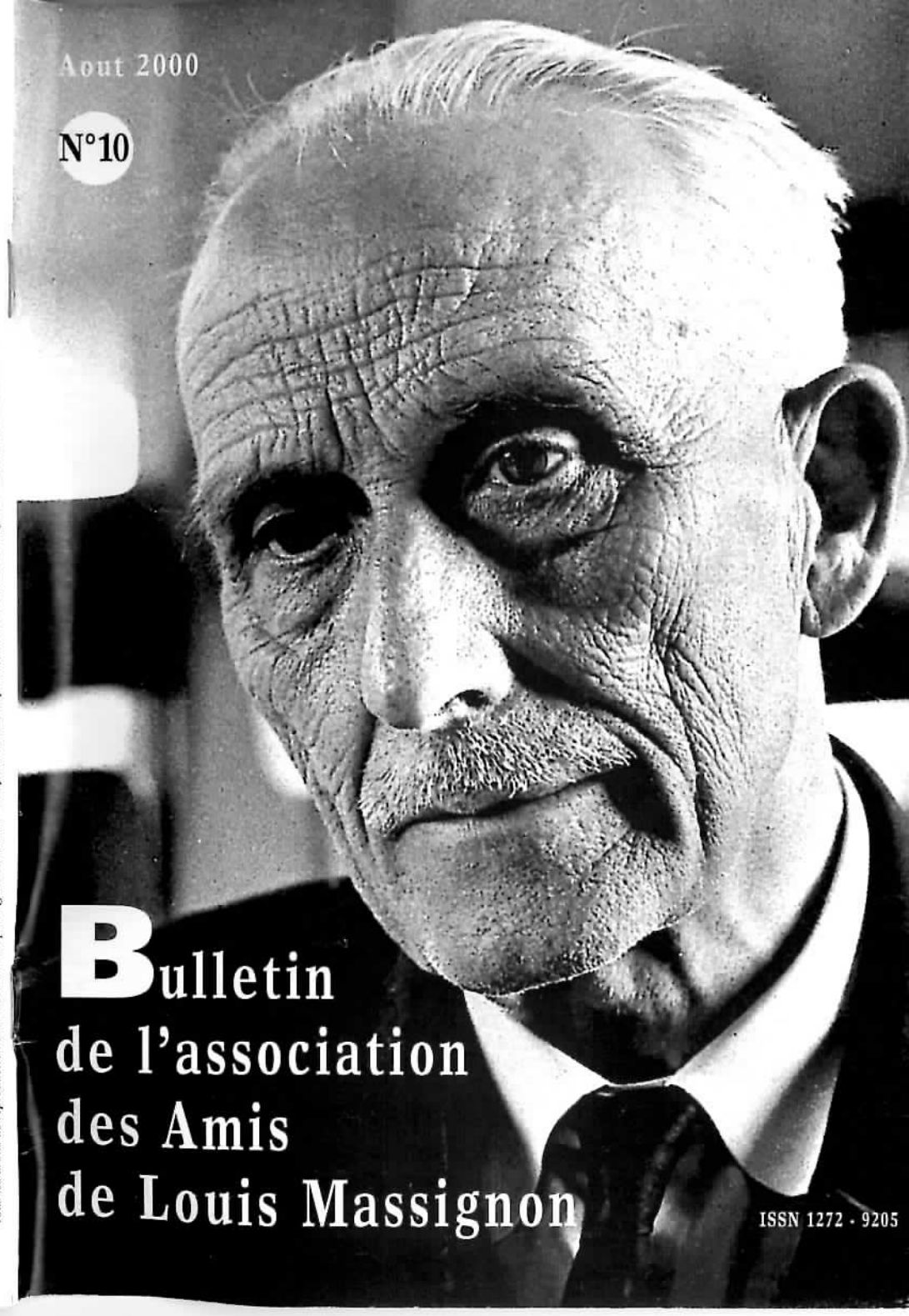
*Tout adhérent recevra le Bulletin et peut recevoir les Trois Prières d'Abraham pour
un supplément de 100 F.*

127, rue Notre-Dame-des-Champs 75006 PARIS

Aout 2000

N°10

Tous les droits de reproduction sont réservés - Dépôt légal le 23/07/97 - Responsable de la publication M. Daniel Massignon - Imprimerie du moule-01 64 11 23 60



Bulletin
de l'association
des Amis
de Louis Massignon

ISSN 1272 - 9205

Association des
Amis de Louis Massignon

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Henri Massé, Henri Laoust, François de Laboulaye

CONSEIL D'ADMINISTRATION

André de Peretti, *Président*
François Angelier, *Secrétaire adjoint*
Roger Arnaldez, *membre de l'Institut*
Dominique Bourel
Henri Cazelles
Louis-Claude Duchesne
Antoinette de Laboulaye
François L'Yvonnet, *Trésorier*
Herbert Mason, *Vice-Président*
Daniel Massignon, *Secrétaire*
Nicole Massignon
Pierre Rocalve, *Vice-Président*
Jean-François Six

COMITÉ DE RÉDACTION

François Angelier, François L'Yvonnet, Daniel Massignon,
Nicole Massignon, Pierre Rocalve, Jean-François Six

ADRESSE

127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 PARIS

*Le Bulletin laisse aux auteurs des articles et des recensions
l'entière responsabilité des opinions et jugements qu'ils expriment.*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1999
DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE
LOUIS MASSIGNON**

*Cette Assemblée générale 1999 a eu lieu le 5 janvier 2000
au Centre Sèvres.*

*Après l'approbation du rapport moral et du rapport financier,
le Président André de Peretti a ouvert le débat sur*

**Les orientations de recherche,
les moyens à mettre en œuvre et les archives disponibles
sur Louis Massignon**

*On trouvera dans ce qui suit les textes remis et les lettres envoyées
à l'Association comme contributions à ce débat.*

Herbert Mason

*Professeur d'Histoire des religions à l'Université de Boston,
Vice-Président de l'Association des Amis de Louis Massignon*

Le Professeur Mason a commencé par un rappel historique avant de donner quelques orientations de recherche pour l'avenir :

"Le 19 octobre 1990, j'écrivais à l'Ambassadeur de Laboulaye une longue lettre dans laquelle je lui faisais part de quelques unes de mes idées sur la structure et les objectifs de l'Association et présentais quelques suggestions sur les lignes de recherche à poursuivre... Inutile de vous dire que c'était présomptueux de ma part de faire de telles suggestions et qu'il est encore aujourd'hui présomptueux de les reprendre. Néanmoins, j'extrait quelques passages de cette lettre retrouvée et faxée par Daniel Massignon qui estime que cela peut être utile pour notre discussion d'aujourd'hui.

En 1990 donc, j'écrivais: "Mon espoir est que les Amis, agissant en quelque sorte comme un Conseil d'administration

au sens américain du terme, envisageront la création d'un "Institut de recherche Louis Massignon" et nommeront un Directeur à sa tête pour cinq ans, période pendant laquelle les projets suivants seront mis en œuvre :

1) Des fonds seront recherchés auprès des diverses sources intéressées en France et à l'étranger (je précise maintenant l'Europe, les États-Unis, le Moyen Orient et l'Asie) pour soutenir les recherches sur les thèmes prioritaires que nous a légués Louis Massignon, pour subventionner la publication de ces recherches et, si nécessaire, leur traduction dans d'autres langues, et pour assurer le budget de fonctionnement de l'Institut.

2) Le Comité des Amis ou le Conseil d'Administration élargiront le nombre de leurs adhérents pour inclure des amis étrangers, des universitaires intéressés et des patrons qui prêteront leur concours et fourniront un réseau de contacts pour joindre de jeunes chercheurs (qualifiés) et développer de nouveaux axes de recherche répondant aux multiples intérêts de Louis Massignon.

3) Le Comité et le Directeur identifieront clairement les (plus ou moins) sept axes de recherche, à charge pour le Directeur de superviser et de conclure des accords pour identifier et subventionner les chercheurs engagés dans ces recherches.

Ces trois étapes, je crois, donneront corps et crédibilité à la poursuite de cet héritage (aujourd'hui, j'ajouterai que cette structure reflète, d'après mon expérience, celle de la Fondation Bollingen qui, comme vous le savez, a publié l'édition anglaise de *La Passion d'al Hallâj* dans une série comprenant des œuvres de Jung, Maritain, Kerényi, St John Perse, Neumann, Valéry, Eliade, Corbin, Unamuno, Scholem, etc.).

En conclusion, je réitère mes suggestions sur quelques uns des axes de recherche à prendre en compte :

a) Identifier, préparer pour la publication, traduire et commenter les manuscrits islamiques originaux tant en langue

'Certes, je saisis beaucoup mieux aujourd'hui les problèmes fiscaux liés à la création des fondations "d'utilité publique" en France.

arabe qu'en d'autres langues islamiques. Le volume 4 de *La Passion d'al Hallâj* indique l'étendue et la profondeur des sources de Massignon, et cette approche peut s'étendre à d'autres domaines, en d'autres langues en Afrique et en Asie, etc. Récemment, l'un de mes élèves en doctorat, centrant ses recherches sur l'Islam indonésien et malaisien, a découvert l'importance de l'influence de Louis Massignon dans ces régions, facilitée par la publication de *La Passion d'al Hallâj* en anglais. Il avait déjà passé son doctorat lorsqu'il m'en a parlé!

b) Évaluer la contribution scientifique personnelle de Massignon aux études islamiques, en particulier dans le domaine de la mystique, mais couvrant un large éventail de domaines d'études islamiques; examiner si d'autres œuvres doivent être traduites en anglais ou dans d'autres langues.

c) Étudier la contribution et la place de Massignon dans la littérature et la pensée française.

d) Étudier le catholicisme de Massignon, son rôle dans l'église, ses thèmes principaux et sujets, prioritaires, les expressions testimoniales et raisons de ses choix. La thèse de Pierre Rocalve est déjà une contribution (majeure) à ce type de recherche.

e) Biographie de Massignon (travaux et études à poursuivre dans cette direction).

f) Correspondance de Massignon (à préparer pour la publication et à traduire).

g) Évolution de la vision œcuménique de Massignon (et du dialogue entre les civilisations).

A l'évidence, ceci ne représente pas les seules lignes de recherche mais fournit des titres qui peuvent avoir de nombreux sous-titres.

Massignon m'a dit un jour que "l'essence de Dieu est la liberté" et il croyait que cette liberté était la clé du désir, de l'amour au sens hallâjien et chrétien. Cela ne voulait pas dire, bien sûr, licence mais don libre de soi-même à la volonté de Dieu Qui est le Libre au sens des mots magnifiques du Coran. C'est l'esprit de découverte et de partage qu'il admirait tant et qui l'a guidé toute sa vie dans sa recherche spirituelle."

Pierre Rocalve

ancien Ambassadeur de France à Bagdad et à Riyad
Vice-Président de l'Association des Amis de Louis Massignon

Louis Massignon

Thèmes de recherche

On a beaucoup "fouillé" la personnalité de L. Massignon, ses relations, ses amitiés, mais, tout compte fait, bien moins son œuvre. On peut envisager plusieurs thèmes de recherche.

Sur la forme :

L'écrivain

- sa stylistique
- ses procédés stylistiques
- ses particularités de vocabulaire, analyse lexicale en corrélation avec la courbe de vie
- ses sémitismes
Établir un dictionnaire, un "lexicon", de mots-clés ou inducteurs rhétorique sémitique; construction de la phrase, composition des articles et conférences, construction des ouvrages. Organisation lexicale, syntaxique, morphologique, sémantique. Parallélisme et concentrisme
- ses "logia", maximes philosophiques à portée générale qu'il insère souvent dans un sujet particulier

Le poète

- les procédés
- le vocabulaire

Sur le fond :

- Les influences, (généalogie spirituelle, chrétienne et musulmane)
- Les influences ou contre-influences indirectes ou occultes (cf. Joachim de Flore, Guillaume Postel, Kierkegaard, Dumézil, Lévinas, Schuon...)

- Sa connaissance des Écritures Saintes et des commentaires exégétiques (lesquels?)
- Étude systématique de *La Passion de Hallâj*, notamment de sa composition, L. Massignon historien, L. Massignon biographe (sa méthode) dans la *Passion*.
- Quelques thèmes de recherche:
L. Massignon et le Pèlerinage, L. Massignon et le Christ, Étude des Lettres de la Badaliya comme récapitulation des grands thèmes massignoniens.
L. Massignon, sociologue : valeur de ses travaux de sociologie, de ses enquêtes; sa méthode de sociologue; quelle conception avait-il de la sociologie?

Recension des textes :

- recension systématique de la *Revue du Monde Musulman* et de la *Revue des Études Islamiques*.
- articles et conférences en arabe et dans d'autres langues
- correspondance avec J. Maritain, P. Anawati, P. Anastase de St-Elie, Maurice Zundel, Mgr. Montini, Mgr. Mulla, P. Cheikho, Mgr. Medawar, Maximos IV Sayegh, J. Daniélou, G. Marcel, Marcel Moré, Vincent Monteil.

Dominique Millet-Gérard

Professeur de Littérature Française à la Sorbonne

Dominique Millet-Gérard souhaiterait voir se développer des études littéraires autour de Massignon. Plusieurs directions sont possibles, qui d'ailleurs ne s'excluent pas :

1. Massignon écrivain: le style de Massignon trahit, derrière le savant, un écrivain authentique qui mérite une étude stylistique particulière.
2. Le philologue et le poète; il faudrait que des chercheurs avertis du système des langues sémitiques travaillent sur la "poétique linguistique" de Massignon, en rapport avec les goûts proprement littéraires de ce dernier.
3. Une étudiante, Laure Desbois-Meesemaeker, travaille déjà sur les liens de Massignon avec les écrivains français ses contemporains, en particulier à partir des correspondances. Ce point est à développer.
4. Il y a encore beaucoup de choses à dire et à découvrir sur littérature et mystique à la fin du XIX^e et au XX^e siècle. Massignon est au cœur de cette question, ainsi bien sûr que sa méditation mariale, particulièrement celle qui touche à La Salette. De nombreux documents restent à exploiter dans ce domaine.

Dominique Millet-Gérard

Françoise Jacquin

Biographe du Père Monchanin

L'apport de Louis Massignon dans le dialogue interreligieux

Rares sont ceux qui apportent dans le grand défi des années à venir qu'est le dialogue interreligieux les qualités d'un Louis Massignon: compétence scientifique hors pair doublée d'une vie de foi intense. On ne le dira jamais assez, car la lénifiante bonne volonté pour arrondir des angles mal définis dont usent trop de soi-disant dialogues actuels fait horreur à Louis Massignon. Comme nous aurions besoin de sa voix de prophète, de ses intuitions fulgurantes, de ses convictions de croyant pour secouer la béatitude ambiante, en dénoncer les ambiguïtés et en refuser les compromis et les illusions! En précurseur génial, il a posé de manière aiguë tous les problèmes fondamentaux concernant le dialogue interreligieux. Malgré l'éclairage parfois très personnel que sa pensée leur a donné, Louis Massignon a ouvert des pistes d'une incroyable fécondité.

Aujourd'hui, elles concernent sans doute davantage le rapport des religions entre elles que le cas précis de la rencontre islamo-chrétienne qui ne se pose plus dans les mêmes termes. Notre réflexion tirera le plus grand profit à s'y arrêter, en toute humilité. En voici quelques unes :

- Louis Massignon n'a jamais considéré la vérité comme un objet à posséder mais comme un appel à la communion et au dépassement.
- Louis Massignon a toujours eu le plus grand respect pour les rites, les dévotions, les pèlerinages dans quelque contexte qu'ils soient. En régime chrétien le statut du rite est à mettre en relation avec la spécificité de la vie sacramentelle. D'utiles développements sur la fonction des sacrements pourraient naître de cette approche massignonienne.

- Louis Massignon avait une connaissance inégalée des langues sémitiques qui lui permettait à la fois d'entrer de plain-pied dans la dynamique de la révélation et à la fois de vivre en lui-même le décentrement spirituel et culturel que seule une pratique approfondie de ces langues peut procurer. Une telle familiarité avec le fonctionnement d'une autre pensée, d'une autre langue éviterait la permanente tentation de l'extrapolation qui menace toujours le dialogue interreligieux.
- Louis Massignon a compris l'importance de la mystique, non seulement comme élément de la vie spirituelle de chaque croyant mais comme lieu théologique permettant d'appréhender le problème du salut des non chrétiens. La notion de "l'essentiel désir" pourrait enrichir ces débats jamais clos sur l'articulation de la nature et de la grâce, débats dont l'acuité a couvert toute l'histoire théologique de ce siècle.
- Sans partager toujours les points de vue de Jung, Louis Massignon a fait des archétypes que sont la Beauté, la Justice, la Pureté, la Fidélité, etc... d'universels inter-signes vers le Tout Autre. Un répertoire de ses textes sur ces propos serait de la plus grande utilité.
- Louis Massignon a fait du lien vivant unissant le premier au second Testament la base de sa foi. Le dialogue judéo-chrétien acquiert chez lui le rôle de préalable et de sauvegarde indispensable à tout dialogue interreligieux.

Pour recentrer ce message quelque peu diffus dans l'œuvre de Louis Massignon, il y aurait lieu de scruter ses interventions lors de nombreuses rencontres interreligieuses auxquelles il a participé et qui ont préparé les grandes avancées de Vatican II dans ce domaine :

- à Ascona (voir les cahiers *Eranos Jahrbuch*)
- au Caire (voir les cahiers de Dar el Salam)
- à Florence auprès de Giorgio La Pira (Colloques méditerranéens, Mouvement de la Paix sous le signe d'Abraham)
- à Toumliline (voir les bulletins à l'Abbaye d'En Calcat)

- à Paris, à l'Union des Croyants
- à Pontigny (?)
- etc...

Il serait intéressant de compléter cette recherche par une lecture attentive des innombrables petits bulletins fondés par Louis Massignon ou auxquels il collaborait.

- Bulletins de la Badaliya, des Amis d'Ephèse, d'Anne Catherine Emmerick, de l'Hôpital Sakuramachi, les Cahiers Verts, les Associations Charles de Foucauld, Jesus Caritas, etc...

et par le dépouillement de correspondances comme celles de: J. Maréchal, A. Chouraqui, L. Gardet, M. Zundel, P. Abd el Jalil, Cardinal Montini, etc...

Dans le cas de Louis Massignon, la recherche dans le domaine de l'interreligieux ne doit jamais s'envisager uniquement d'un point de vue intellectuel. Son exemple renvoie sans cesse à un niveau existentiel, combien plus parlant que celui des grandes idées! Sa manière si personnelle de vivre la substitution (se constituer otage), la compassion réparatrice (dans la communion des saints) ou l'engagement dans l'actualité la plus brûlante restent des modèles exaltants pour les générations plus jeunes.

Une dernière étude pourrait mettre en valeur, à la lumière de l'expérience de Louis Massignon, les particularités typiquement françaises du dialogue islamo-chrétien.

Louis-Claude Duchesne

ancien Chef d'agence à Ouest-France

Thèmes de recherche sur le Professeur Massignon et le Pardon. Personnellement, et cela me passionne, vous le savez, je me fais un devoir de parler (à la Catho d'Angers, à Guingamp, à Lannion) des attaches du professeur avec la Bretagne (Pordic, les Brûlons, Binic, Le Vieux Marché, ...). Je pense que ce thème pourrait être approfondi. A ce propos, avez-vous retrouvé l'étude de Louis Massignon et de Geneviève sur la toponymie de Pordic ?

[extraits d'une lettre du 27 décembre 1999 à Nicole et Daniel Massignon]

Jean Moncelon

Directeur du Lycée Saliège à Toulouse-Balta

Monsieur le Président,

Je vous remercie vivement pour votre invitation à participer au débat que vous organisez à l'occasion de l'Assemblée Générale des Amis de Louis Massignon. Elle me parvient malheureusement trop tardivement pour que je puisse me libérer de mes obligations professionnelles à Toulouse. Je le regrette d'autant plus que cela m'aurait permis également de revoir Daniel Massignon. Quoi qu'il en soit, mon ami Pierre Rocalve aura certainement des suggestions pertinentes à faire, que nous avons d'ailleurs évoquées ensemble en septembre dernier.

En ce qui me concerne, je profite de ce courrier pour faire le point avec vous sur mes activités et vous communiquer quelques éléments de réflexion.

D'abord, votre initiative me paraît remarquable, - j'en avais parlé à Daniel Massignon, il y a dix ans, mais c'était encore l'époque des hommages, alors que nous entrons

dans le temps de la recherche et de la diffusion de l'œuvre de Louis Massignon par les moyens modernes qui sont à notre disposition et tout spécialement l'Internet. Vous savez peut-être que j'anime depuis 1998 un site consacré à Louis Massignon - on peut le consulter à l'adresse suivante: <http://jm.saliège.com/massignon.htm>. Je suis convaincu que c'est par l'Internet que la diffusion de son œuvre doit passer, et je dirais même plus, il faut créer un site, au moins bilingue (français-anglais), des "Amis de Louis Massignon", qui ne soit pas une "vitrine" de l'Association, mais un site de consultation en ligne de documents inédits, avec une mailing list. De toute manière, il peut y avoir plusieurs "mailing list" sur l'Internet, je compte d'ailleurs en ouvrir une le mois prochain, aux États-Unis.

Sur le fond, voici mes suggestions : l'objectif est de réaliser sur l'œuvre et la vie de Louis Massignon ce que lui-même a réalisé à propos de Hallâj. Ce travail ne peut être le fait d'un seul homme, mais il peut être celui d'une "communauté de travail" (il y a des choses très belles de Massignon lui-même sur "l'honneur des camarades de travail"). Cependant cette "communauté" doit pouvoir disposer librement des Archives Louis Massignon, spécialement des manuscrits, de la correspondance et des "daires" s'ils existent encore. Elle doit également pouvoir communiquer avec des moyens modernes, à savoir par une liste de diffusion pour la messagerie électronique. Enfin, elle devrait commencer par travailler à une base de données bio-bibliographiques. Il serait alors possible de suivre jour après jour, pour certaines années, les déplacements, les rencontres de Louis Massignon et de reconstituer ainsi l'état de sa pensée. Il faudrait y joindre d'ailleurs une base iconographique. Enfin, cette "communauté de travail" devrait pouvoir publier en ligne articles et conférences. Un certain nombre de sites fonctionnent déjà de cette manière et je ne vois rien de plus urgent pour l'œuvre de Louis Massignon que cette mise en réseau de documents et de chercheurs.

Ensuite, je veux bien vous communiquer quelques uns de mes thèmes de recherche, dans la mesure, naturellement, où ils peuvent intéresser d'autres chercheurs :

Ephèse, non seulement les VII Dormants, mais surtout la Maison de la Vierge et ce que Louis Massignon appelait "l'Église des Contemplatifs". Depuis mon dernier pèlerinage en 1991, j'ai réuni une documentation importante sur Meryem Ana Evi et vous avez peut-être su que j'ai découvert, en 1994, deux sites non répertoriés au Yémen, dont l'un tout à fait "inédit".

Généalogie spirituelle, à la fois chrétienne et musulmane, de Louis Massignon. Il s'agit là d'un travail que j'ai commencé pour ma thèse, mais qui demande toujours plus de recherches approfondies.

Le shî'isme (Fâtima et Salmân). Dans le courant du premier trimestre, un Centre d'Études iraniennes se mettra en place à Toulouse, je compte y participer en proposant une unité de recherche sur Louis Massignon et le shî'isme auquel Pierre Rocalve sera appelé à collaborer, s'il le souhaite.

"Massignon secret", ce que j'entends par cette expression, c'est l'intérêt de Louis Massignon pour Marie des Vallées, Anne-Catherine Emmerick, Catherine Daniélou, etc., pour Huysmans, Boullan c'est aussi ses recherches sur les Nusayris, les Yézidis, etc. Ce sont aussi certaines "zones d'ombre" que je commence à mieux appréhender. Je pense publier quelque chose dans le courant de l'année prochaine.

Jacques Mercanton. Il s'agit là de l'amitié de Louis Massignon et de l'écrivain suisse décédé dernièrement. L'article que je projette est une étude de son roman *L'été des Sept Dormants* (j'en suis à ma quatrième lecture).

Louis Massignon et la poésie (de Nerval à Baudelaire, de al-Hallâj à 'Attar). Une proposition m'avait été faite par la revue Sud de Marseille, qui est toujours d'actualité.

Enfin, en ce qui concerne les archives, il faudrait qu'elles soient mises à la disposition des chercheurs de la manière la plus efficace, ce qui signifie d'une part une

bibliothèque qui les accueille à Paris et d'autre part un site qui les héberge sur l'Internet, en particulier pour les étudiants étrangers. Quant à mes propres archives, je compte les conserver chez moi pour les communiquer librement le cas échéant. Il me semble, en effet, que pour travailler sérieusement, il ne doit pas y avoir "d'archives secrètes". Il ne faut plus revoir de publication "expurgée", voire truquée, comme celle de la correspondance de Louis Massignon et de Mary Kahîl, par Jacques Keryell. Par ailleurs, ce qui me paraît le plus important, à l'heure actuelle, c'est de retrouver la correspondance Louis Massignon - Luis de Cuadra.

Voici, Monsieur le Président, quelques suggestions bien modestes, mais il me semble vraiment que c'est par l'Internet et la messagerie électronique que nous pourrions commencer à réunir nos compétences et réaliser les uns et les autres, tous amis de Louis Massignon, notre désir de diffuser et de faire aimer son œuvre. Je reste à votre entière disposition.

Avec l'expression de mes sentiments dévoués.

Toulouse, 24 décembre 1999

Jacques Keryell

écrivain Breton

1° Lettre au Président André de Peretti

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre et je vous prie d'agréer ainsi que toute votre famille tous nos vœux pour cette année 2000, vœux de santé, de Paix, de Bonheur partagé.

Maintenant en ce qui concerne la prochaine Assemblée générale des Amis de Louis Massignon, je suis très touché, qu'en tant que président de cette assemblée et malgré votre surcharge de travail, vous m'avez invité personnellement à y participer.

Malheureusement, invité à quelques jours de cette assemblée et ayant moi-même d'autres rendez-vous, je ne pourrai être des vôtres.

Vous savez peut-être par ailleurs que depuis 15 mois j'ai ma mère à la maison. Vu son grand âge - 100 ans bientôt - et son état de santé, nous sommes tenus à de très nombreuses astreintes...

Madame Françoise Jacquin, prévenue depuis longtemps de cette réunion, m'avait demandé de lui expliquer par écrit ma démarche concernant certains écrits de Louis Massignon.

C'est ce que j'ai fait dans une lettre que je lui ai adressée et qu'elle vous lira.

En résumé il y a au moins trois voies de recherche.

- 1) Les archives familiales...
- 2) Les archives officielles (Collège de France, différents ministères, B. N., archives de l'Église, et des diverses universités et académies étrangères, etc...)
- 3) Les fonds personnels conservés par les familles des correspondants de L. Massignon.

J'en donne le détail à Madame Françoise Jacquin.

Ma démarche personnelle a été extrêmement modeste, souvent laissée au "hasard" des rencontres. C'est ce qui m'a permis de publier 4 ouvrages sur Louis Massignon et où ne transparait finalement que "sa personne" dans la relation aux autres et à Dieu.

Il n'est donc pas question ici de recherches scientifiques dans l'ordre de la sociologie, de la linguistique, de l'archéologie ou dans tout autre domaine, mais essentiellement de spiritualité, seul domaine qui m'attire vraiment.

Quand à l'avenir, je dois vous avouer que je suis plus tenté par ce que Massignon a déjà apporté à ce qu'est aujourd'hui l'Église d'Algérie grâce à lui.

Je pense également me consacrer aux travaux des universités musulmanes dans leur approche de la modernité. Ceci me semble capital, et dans la ligne de Louis Massignon. Compte tenu de ce qu'il a été et de ce qu'il a fait, que peut-on être aujourd'hui face aux problèmes contemporains que pose le monde musulman en Europe ? Que devons nous faire ?

Sur un autre plan, celui du pèlerinage du Vieux Marché, j'ai essayé de m'investir plus personnellement, les membres de l'association brillant généralement par leur absence malgré les rappels*.

Ce qui a été fait en juillet 1999 est un début, grâce au colloque et à la présence de l'Église locale en la personne de l'évêque de St Brieuc.

Pour l'an 2000, avec les responsables diocésains : (prêtres et laïcs) on a prévu un nouveau colloque ayant pour thème :

"Sentiers et pèlerinages
La marche comme retour aux sources
La marche comme attente"

* Au colloque de Vieux Marché le 24 juillet 1999, Herbert Mason, Vice-Président et Bérengère Massignon, Membre de l'Association des Amis de Louis Massignon ont fait des communications (comme Jacques Keryell). Françoise Jacquin, Nicole Massignon, Daniel Massignon étaient à côté de Mgr Fruchaud, Evêque de Saint Brieuc. D'autres Membres de l'Association étaient dans la salle... (note de la rédaction).

Intervenants: un chrétien, un musulman, deux bretons (aspect culturel).

Après celui-ci, on essaye de mettre sur pied une rencontre à l'église du bourg du Vieux Marché avec lecture de poèmes mystiques chrétiens et musulmans, accompagnée de musique (harpe, oud, etc...), textes chantés... ?!

L'Association de la Source - avec le docteur Leroux - a décidé de s'investir à nouveau...

Ce sont là des projets qu'il va falloir concrétiser et organiser de façon bénévole, évidemment.

J'espère que cette réunion du 5 janvier sera le point de départ d'une mobilisation de tous les moyens à mettre en œuvre pour faire avancer et mener à bien les travaux sur Louis Massignon (mobilisation des moyens et des personnes).

Encore tous nos vœux pour vous-même et pour l'Association à l'occasion de cette nouvelle année 2000.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'expression de mon profond respect.

Sées, le 29 décembre 1999

[P.-S.- Au verso de la dernière page de cette lettre]

1) Cette lettre vous est adressée par retour du courrier le 29.12. Votre lettre est partie le 28.12 à 19h. en Chronopost.

2) Vous pouvez lire cette lettre à l'Assemblée Générale si vous le jugez utile.

2° Lettre à Françoise Jacquin

Bien chère Françoise,

Lors de notre dernière rencontre à Paris, vous m'avez dit qu'il était question de prendre enfin des mesures pour constituer un fonds Massignon ouvert aux chercheurs et vous me demandiez si je pouvais moi-même faire quelque chose pour ce projet.

Ce que je pourrai vous dire n'est que le fruit d'une expérience toute personnelle. Mais je me pose quelques questions. Louis Massignon est mort en 1962. Trente huit ans se sont écoulés depuis.

Pourrait-on déjà faire le bilan des travaux effectués en ce sens?! Où en est-on?

J'ai moi-même fait un travail d'amateur :

- Sur des écrits très faiblement diffusés.
- Sur des conférences enregistrées, des documents d'archives.
- Sur plusieurs de ses correspondances.

Mais, en ce qui touche les correspondances, je pense immédiatement à certaines d'entre elles, parfaitement répertoriées et qui restent toujours au placard.

1) Correspondance Massignon-Claudé, partiellement publiée et avec beaucoup de censures. Elle se trouve à la B. N. Je l'ai lue intégralement.

2) De même pour la correspondance de G. Marcel qui se trouve également à la B. N.

3) Enfin, correspondance Massignon-Maritain (fonds Kolbsheim-centre d'Études J. Maritain) prête, nous a-t-on dit, depuis 2 ans*. Et toujours réservée. À qui?! Qu'attend-t'on? Des fonds? Dans mes 3 dernières années j'ai déclaré, avec preuves à l'appui, les frais occasionnés par mon travail sur Massignon: 22 000 F, nouveaux bien sûr.

Je vous donne une série de correspondances à recenser et à réunir:

Massignon/La Pira; Massignon/Voillaume; Massignon/Gardet; Massignon/Olivier Lacombe; Massignon/Asin Palacios;

* Voir ici p. 29

Massignon/Martin Buber; Massignon/Dom Denis;
Massignon/les Pères du St Esprit (Mgr Leroy, le Père Léna) ;
Massignon/Mademoiselle Garde; Massignon/Denise Barrat;
Massignon/Madame Chauffin; Massignon/Thomas Merton;
Massignon/Abbé Cazelles; Massignon/Daniélou;
Massignon/Moré; Massignon/Père de Menasce;
Massignon/Père Gorrée; Massignon/Michelet;
Massignon/Petite sœur Yva de Jésus;
Massignon/Abbé Monchanin; Massignon/Père Anastase;
Massignon/E. Mounier; Massignon/Abbé Fontaine;
Massignon/Père Peyriguère; Massignon/Vincent Monteil,
etc...

Plusieurs personnes présentes, ou de l'Association, ont elles-mêmes des lettres de Massignon. Parmi les derniers disparus, il y a le Père Moubarac, Monsieur de Laboulaye dont les héritiers ont des fonds importants. Outre les correspondances, il y a les dossiers des Archives diplomatiques du Quai d'Orsay et de Nantes. Les rapports de Mission, etc...

Mais je pense, bien sûr, à toutes les lettres et convocations de la Badaliya et les lettres écrites aux responsables et aux membres. Il faut citer encore :

Lettres du Cercle Saint J. Baptiste.

Lettres des amis d'Église et de Catherine Emmerick.

Il y a enfin les archives familiales ou gardées par la famille, si importantes. Comment sans cela cerner la personnalité de L. Massignon dans sa totalité ! ?

En résumé, voici quelques lignes de recherche qui me viennent à l'esprit :

- 1) Dans le domaine de la famille
- 2) Dans le domaine des amis
 - cercle professionnel (français et étranger)
 - cercle religieux chrétien (immense)
 - cercle religieux musulman
 - cercle religieux juif
- 3) Dans le domaine professionnel (professeurs, collègues, élèves)

4) Dans le domaine culturel (conférences, colloques, interviews (radio-télévision) - en France à l'étranger - Proche-Orient, Iran, Turquie, USA, Maroc.

Mais il y a aussi tout ce qui a été dit de Massignon, tout ce qu'on a écrit sur lui (ouvrages, conférences, lettres).

Lieux où travailler :

Archives de la famille, B. N., Collège de France, Archives nationales, Bibliothèque Ste Geneviève, Archives diplomatiques (Quai d'Orsay, Nantes), de la Résistance, Archives de l'église de France et de certains diocèses, Lyon, Aix, Archives des Petits Frères de Jésus, des Petites Sœurs de Jésus, des sœurs du Sacré Cœur, Archives des Pères Jésuites, des Pères Dominicains, des Pères du St Esprit, des Pères Blancs, du Patriarcat Ysee Malkite (Le Caire Domos), Archives du Vatican, certains Monastères: Bricquebec, En Calcat, plusieurs Carmels.

Beaucoup de correspondants ont eux-mêmes leurs fonds où il faut aller chercher.

Les dossiers ne manquent pas.

Il ne manque que des chercheurs bénévoles pour accepter cette tâche. Il faut organiser le travail, donner à chacun un secteur à prospecter.

Voilà ce que ma petite expérience m'a appris, mais il y a certainement des méthodes scientifiques beaucoup plus rapides et performantes. Aux spécialistes d'agir avant que toutes les correspondances privées ne terminent au panier (si ce n'a pas déjà été fait), afin de sauver tout ce qui peut l'être ou avant que ça ne tombe pour longtemps dans l'oubli !!

Voici ce que je pense dire et que vous pouvez communiquer, si besoin est, à tous ceux qui veulent faire quelque chose dans ce domaine si vaste des archives Louis Massignon.

En affectueuse amitié,

Sées, le 22 décembre 1999

Daniel Massignon

Physicien, fils de Louis Massignon

Je voudrais contribuer à ce Débat en précisant ce dont je dispose et que l'on appelle "les archives familiales". Beaucoup fantasment sur leur contenu. En effet, les archives de Louis Massignon ont été largement dispersées:

1) D'ABORD, DE SON VIVANT.

L'abondance des archives des premières éditions de l'*Annuaire du Monde Musulman* (1923-24 - 1926 - 1929 - préparation de 1936), en particulier les études de presse, rendait leur consultation difficile. Louis Massignon a loué vers 1934-35, un appartement de 5/6 pièces rue du Four, où il les a fait transporter avec les archives de ses premiers cours au Collège de France (1920-1935). Pour la gestion de ce fonds, il a créé un Institut des Études Islamiques avec William Marçais et Gaudefroy-Demombynes, ouvert à la consultation des orientalistes. Mais il n'a pu faire assurer cette gestion par le Collège de France et s'est résigné à en faire un Institut Universitaire géré par la Sorbonne. Dès lors, Louis Massignon, en vertu de la rigidité de certains règlements de l'administration universitaire, n'a plus eu libre accès à sa propre documentation et n'a jamais pu la récupérer. La 4^e édition de l'*Annuaire du Monde musulman*, prévue pour 1936 a du être retardée à 1939. En raison de sa mobilisation en 1939, de la seconde guerre mondiale et de ses conséquences, l'*Annuaire* prévu a du être actualisé et transformé et n'est sorti qu'en 1954. Pendant ce temps, la documentation continuait à croître à un rythme exponentiel et la circulation dans les couloirs encombrés de notre appartement devenait difficile.

C'est pourquoi, dès 1936, une partie de ses archives, surtout en langue arabe, a été envoyée alors directement à l'Institut Dar es-Salam, au Caire. Et à chacun de ses séjours au Proche-Orient, il complétait ce dépôt.

- Il a prêté un grand nombre de livres et de documents à des élèves, collègues ou amis. Son carnet de prêts portait plusieurs centaines de noms d'emprunteurs en cours. A sa mort, Geneviève Massignon a essayé, sans aucun succès, d'en avoir le retour. L'un des prêts les plus importants a été fait au Père Youakim Moubarac pour sa thèse sur Abraham, - auquel on doit ajouter les 207 originaux (parfois complétés par des annotations marginales), destinés à être imprimés dans les trois volumes d'*Opera Minora* (où ces annotations n'ont pas été reproduites).

2) A SON DÉCÈS,

Louis Massignon a laissé un testament, daté du 11 avril 1950, instituant sa femme Légataire Universelle, la chargeant par une lettre jointe du même jour "d'exécuter, en bon exécuteur testamentaire, les dispositions suivantes:

- Transmission de certains dossiers à des personnes nommément désignées dans une lettre jointe datée du même jour,
- Tri et destruction de mes notes de travail, de mes carnets personnels et de ma correspondance,
- Remise de mes manuscrits ou imprimés musulmans, arabes ou non arabes, à certaines bibliothèques, en consultant des amis dont je lui donne les noms. "

a - Dossiers:

- Revue des Études Islamiques, Revue du Monde Musulman : remettre au Professeur Henri Laoust,
- 2^e édition de *La Passion de Hallâj*: confier à Louis Gardet et au R.P. Abdeljalil,
- Certificat et Agrégation d'arabe: remettre documents officiels à la Direction de l'Enseignement Supérieur et le reste à Henri Laoust,
- Dieu Vivant: remettre au R.P. Daniélou (avec dossiers Prières sur Sodome et pour Isaac - Louis XVII - La Salette - maçonnerie et occultisme, s'il veut),
- Badaliya (et Association Foucauld): remettre à la co-fondatrice, - sauf lettres de Foucauld à donner à Daniel,

- Corporations Syrie: remis à Jean Gaulmier et Henri Laoust,
- Cours Collège de France, Hautes Études, École Coloniale,
Sciences Po: remettre à Mgr Mulla et R.P. Abdeljalil.

- Documentation sur la mystique musulmane, centrée sur Hallâj, remettre à un couvent catholique choisi par un comité (Mgr Medawar, M. Zundel, M. Kahil, Louis Gardet, P. Abdeljalil, Mgr Mulla et Henri Massé). - Pour les autres documents, demander aussi l'avis de Corbin.

b. - Correspondance et carnets personnels

Correspondance:

" Restitue aux auteurs vivants les liasses portant leurs noms: Mlle Nora Zalzal, Mlle Suzanne Fouché, Mlle M. Kahil, Sœur Yva Kemeid, etc. ...

A l'exception de celles de Paul Claudel, que tu donneras à sa filleule Geneviève, de celles de Sœur Violet Susman que tu donneras au Père Jean de Menasce (avec autorisation de communiquer à Madame Abeille): quant aux lettres de Ch.-M. Dulac et de J.K. Huysmans à Pierre Roche (avec les dossiers Huysmans), garde-les tant que tu n'auras pas trouvé à qui les donner (peut-être à Daniel ou à Geneviève).

Famille:

- " Lettres et cartons de Pierre Roche - dossiers sur Labbeville et Terre Sainte, garde, trie, détruis, comme tu jugeras bon; et archive aussi.

- Carnets personnels, ce que je n'en aurais pas détruit, afin que tu comprennes, avec les enfants, ...mieux l'appel de Dieu qui m'a marqué et ma fidélité aux deux anneaux que je porte."

- Codicille du 27.02.1952: "je te donne ce même jour le droit de détruire mes carnets et mes notes personnelles, les ayant lus avec Daniel et avec Geneviève".

Il ne reste que ses diaires (1909-1962), petits carnets de poche où Louis Massignon a noté son emploi du temps, en abréviations, chaque jour en deux lignes, une le matin et une le soir, - ses notes de voyage en Mésopotamie (en forme de diaire et, parfois, d'un bref journal) et quelques notes personnelles.

3) CE QUI A ÉTÉ FAIT DEPUIS 1962 DE CES ARCHIVES

- La répartition des dossiers de Louis Massignon a été faite ainsi qu'il l'avait demandé dans son Testament, avec quelques exceptions: - un petit dossier La Salette, - quelques brèves notes manuscrites préparatoires à ses cours au Collège de France et aux Hautes Études (mais non leurs plans) - et surtout ses notes manuscrites relatives aux premières éditions de l'Essai et de Hallâj.

- Les archives de la *Revue des Études Islamiques* et de l'*Annuaire du Monde Musulman* ont été remises au Professeur Henri Laoust.

- La Bibliothèque orientale de Louis Massignon (Proche Orient et Islamologie) a été transférée au Collège de France, sur le conseil et à la demande du Professeur Henri Laoust, soit 8000 volumes, dès 1963, pour faire un fonds d'Islamologie avec les bibliothèques de Blachère, Sauvaget et, plus tard, Berque. Ils y sont archivés et mis à la disposition des chercheurs. J'ai ajouté en 1975 et en 1996 environ 1000 volumes et documents conservés pour la préparation de la 2^e édition de *La Passion de Hallâj* sous la direction et le contrôle du professeur Laoust et de Louis Gardet. J'ai gardé une partie de ce qui restait de sa bibliothèque et quelques manuscrits orientaux (malheureusement, les plus rares manquent).

- Liste des boîtes de transfert contenant des notes manuscrites et quelques tirés à part:

1^o *Passion de Hallâj*: - manuscrit 1^{re} édition [2 boîtes], notes manuscrites 1^{re} édition [8 boîtes] - notes, ébauches, 2 volumes de la 1^{re} édition, annotés en vue de la 2^e édition [8 boîtes] - tapuscrit 2^e édition [2 boîtes]

2^o Islamologie [en tout 9 boîtes]: Textes ismaéliens, et qarmates - Futuwwa - Ruzbehan Baqlî - Ibn Bâkûyeh - Fakhr Râzî - 'Attar - Khatib et autres mystiques - Qissat al-Hallâj (mélanges Nyberg) - manuscrit du *Recueil* - Iqbal - linguistique, épistémologie, poésie arabe et turque...

3^o Enseignement: Collège de France [3 boîtes] - Hautes Études[1] - E.N.A. [1/2] - Centre d'Études Sociologiques [1/2] - Sciences Po (publié), École Coloniale, École de la France

d'Outre-mer (photocopie par A. Fortunato) - Congrès internationaux - Plans de conférences [2 boîtes] - Élèves (partiel [2 boîtes]), - Agrégation d'Arabe (partiel, [1/3 boîtes]), - Cours du soir (ANARF).

4° Action politique [13 boîtes]: Missions en Orient - Haut comité Méditerranéen - Algérie - Waqf Abou Médiante - Palestine - Comité Chrétien d'Entente France - Islam - Comité France Maghreb Comité d'Amnistie aux Condamnés Politiques d'Outre-Mer.

5° Action sociale et religieuse [6 boîtes]: Badaliya - Amis de Gandhi - Amis d'Ephèse et Ephèse - Amis de Catherine Emmerich - Stella Matutina

6° Marie - La Salette - Saint Julien - Marie des Vallées [2 boîtes]

7° VII Dormants d'Ephèse et Pardon [2 boîtes, + 5 pour 1962-1999]

- Liste de correspondances (nombre approximatif des lettres). *Bien entendu, ces lettres ne peuvent être publiées, en tout ou en partie, qu'avec l'accord de chacun des correspondants ou de leurs ayants droits.*

- Abd el-Jalil (50) - Prof. Amédroz (15) - Antonin Artaud (3, en 1935) - Asin Palacios (30) - Professeur Becker (50) - Jean-Richard Bloch (20) - Paul Claudel (env. 200) et Massignon (env. 100), 1908-1955 - Jean Cocteau (1) - Jean-Marie Domenach (19) [publiées en partie dans le Bulletin n°6] - Daniel Fontaine (15) - Prince Ghika (20) - Professeur Ignaz Goldziher (25) - Max Jacob (4) - Cardinal Journet (5) - François de Laboulaye (15) et Massignon (40), 1959-62. - Maréchal Lyautey (2) - Professeur Macdonald (30) - Jacques Maritain (env. 80) et Massignon (>300) - Roger Martin du Gard (2) - Mgr. Paul Mulla (100) - Professeur Nicholson (30) - Professeur Schaefer (40) - Professeur Snouck Hurgronje (40) - Ronald Storrs (2) - Professeur Wensinck (10).

- Publication des correspondances. Ce n'est pas toujours une tâche évidente. Prenons quatre exemples, les correspondances avec Max van Berchem, Charles de Foucauld, Paul Claudel et Jacques Maritain:

L'entente a été facile avec Marguerite Gautier-Van Berchem. Le texte des 62 lettres de la *correspondance Massignon-van Berchem* a été établi et commenté avec une grande rigueur scientifique par Werner Vycichl et j'ai pu donner mon accord au texte et à ses annotations critiques (1980).

S'il nous reste 80 lettres de Foucauld à Louis Massignon, - unique legs de mon père et donc très précieuses pour moi, - aucune lettre de Massignon à Foucauld n'a été retrouvée, ce qui explique l'aspect dissymétrique de la présentation de cette correspondance (Jean-François Six, *L'expérience de l'amour de Dieu*, 1993).

Une partie de la correspondance avec Paul Claudel (1908-1914), léguée par mon père à ma sœur, filleule de Claudel, a été publiée par Michel Malicet, élève du claudélien Jacques Petit, dans le cadre d'un accord entre ma Mère, la famille Claudel et Jacques Petit [*Claudé-Massignon 1908-1914*, DDB, 1973], sept ans après le décès de ma sœur Geneviève (1966). Reste à publier la correspondance 1914-1955, plus de 150 lettres.

Enfin, l'édition de la volumineuse correspondance Massignon-Maritain (près de 500 lettres entre 1914 et 1962) est en chantier depuis plusieurs années. Madame Grunelius, à qui Jacques Maritain a confié toutes ses archives, m'a donné son accord à cette publication. J'ai demandé à Jean-François Six de la présenter. L'établissement du texte de cette correspondance manuscrite exige un travail rigoureux de lecture et de transcription pour présenter un texte exact et complet. Il faut aussi établir l'appareil de notes critiques nécessaires à la compréhension d'un texte foisonnant de références sur les centres d'intérêt et les acteurs de toute une époque. Une équipe formée de René Mougel du Centre Jacques et Raïssa Maritain de Kolbsheim et de plusieurs membres de l'Association des Amis de Louis Massignon (François Angelier, François L'Yvonnet et Daniel Massignon) y travaillent actuellement avec Jean François Six.

Des expositions de documents iconographiques, le plus souvent inédits ont été organisées pour accompagner des Conférences, des Colloques ou des rencontres.

Ainsi, pour le centenaire de la naissance de Louis Massignon en 1983, il y a eu une exposition itinérante d'une centaine de documents au Caire (octobre), à Alexandrie (novembre) et à l'UNESCO (décembre), en même temps que la décoration du stand de la France à la Foire du livre à Francfort (octobre). Cette exposition est venue à l'Université de Toulouse-Le Mirail, pour un colloque Louis Massignon (1988), puis pour le colloque Massignon de Vieux Marché en Bretagne (1991), où elle a beaucoup circulé ensuite (à Saint Briec, Pordic, ...) avec Louis-Claude Duchesne. J'ai prêté les principaux documents de cette exposition de base à l'Association des Amis de Louis Massignon au Centre Culturel Français du Caire pour le récent colloque Massignon des 13-15 mars 1999 (voir ici p. 40). D'autres documents iconographiques inédits ont été présentés au Colloque Massignon de l'Université de Notre Dame aux USA (3-5 octobre 1997).

4) L'AVENIR EN MATIÈRE D'ARCHIVES ET DE PUBLICATIONS

a. - Les archives figurant sur les listes de cartons de documents et de correspondances peuvent être consultées chez moi sur rendez-vous dans le cadre d'un projet précis de recherche, car elles ne sont qu'en partie inventoriées et archivées. **L'inventaire de ces archives est un problème prioritaire** et difficile à résoudre. En outre, leur utilisation **n'est pas aisée** : en effet, l'écriture rapide des notes de travail manuscrites de Louis Massignon n'est pas toujours facile à lire, surtout dans ses trente dernières années, ce qui peut mener à des contresens.

b. - Je poursuivrai mon action pour faire connaître la pensée de mon père, sa vie spirituelle, sa méthode de dialogue pour une paix dans la justice et le respect de l'autre, par **édition d'originaux** non publiés, par **retirage** ou **réédition** d'ouvrages épuisés, par traductions nouvelles, par l'organisation de Colloques.

Quelques exemples de ce qui a été fait :

La seconde édition Gallimard de *La Passion de Hallâj* est l'œuvre d'un travail d'équipe, Henri Laoust (Abdeljalil n'a

pu s'en occuper), Louis Gardet, Geneviève et Daniel Massignon, Madame Étienne Bernand et quelques autres (1962-1975). L'édition a été faite dans une collection dirigée par Pierre Nora, qui, les 2400 ex. initiaux épuisés, a obtenu un nouveau tirage de 1000 ex. - La traduction en anglais par Herbert Mason a été entreprise (1969-1982) sur les épreuves de l'édition française dans la prestigieuse Bollingen Series, à Princeton University Press.

L'Essai sur les origines du lexique technique de la mystique musulmane, épuisé chez Vrin, a été réédité par le Cerf avec tous les textes arabes, quelques annexes et compléments (1999). Le texte de l'édition Vrin a été traduit en anglais avec des annexes (1997), sans les textes arabes, par Benjamin Clark, sous la direction de Herbert Mason.

Les Trois Prières d'Abraham, inédit : Cerf, 1998.

L'Examen du "Présent de l'Homme lettré d'Abdallah ibn al-Torjoman", apologétique musulmane antichrétienne, par Louis Massignon (inédit de 1917), Éditions du PISAI, Rome, 1992. Cet *Examen* va être réédité avec les annotations manuscrites de l'auteur (1917-1952) retrouvées, au Cerf.

Projets :

- Réédition par le Cerf des trois volumes d'*Opera Minora*, épuisés chez l'éditeur et aux P.U.F., avec un index, si possible par volume. Édition du 4^e volume prévu par Louis Massignon, dont le plan et les textes choisis ont été remis en décembre 1962 au Père Youakim Moubarac par Geneviève Massignon : une partie de ces textes, remis à l'Université Jésuite de Beyrouth, m'ont été récemment envoyés en copie.

- Les *Akhbâr d'al-Hallâj*, épuisé chez Vrin. Il s'agit d'une nouvelle édition, car il faut tenir compte des très nombreuses annotations marginales de Louis Massignon (1936-1962).

- *Les Sept Dormants d'Ephèse* rassemble les textes de Louis Massignon sur ce sujet, en particulier le montage prévu par lui des 8 articles de la Revue des Études Islamiques (manuscrit prêt depuis 1983).

- *La conversion de Louis Massignon*, réédition par le Cerf de l'article d'*Islamochristiana* (Rome, 1988), avec une Préface de Jean Lacouture.

Louis Massignon

POURQUOI LE COMITÉ D'AMNISTIE POUR LES CONDAMNÉS POLITIQUES D'OUTRE-MER FAIT APPEL À CHAQUE FRANÇAIS*

C'est à la suite d'une réunion décisive du **Comité d'Action des Intellectuels pour la Défense des Libertés** que l'urgence de la fondation du [Comité d'Amnistie pour les **Condamnés Politiques d'Outre-Mer**] s'est imposée à nous.

L'an dernier, depuis huit ans, une répression intolérable, digne de la Gestapo, sévissait outre-mer, constatée dans des procès-verbaux de procès devant des tribunaux peu soucieux de la légalité; et l'opinion métropolitaine restait inerte, résignée. Or, si les captifs étaient trop loin pour que Paris entende leurs cris et songe à guérir les cœurs brisés de leurs familles persécutées, ...il s'émouvrait peut-être en pensant que la métropole pourrait refaire connaissance avec des tortures analogues, pour lesquelles trois responsables ont été acquittés, il y a trois mois, à Bordeaux.

Mais, cela restait l'affaire du **Comité des Intellectuels**; et si nous avions, nous, à réunir, avec lui des documents précis, à rédiger des tracts, et tenir des conférences d'information, sur une situation de plus en plus aggravée outre-mer; - notre œuvre devait, non seulement actionner les rouages constitutionnels de la Justice républicaine, action que nous résumerons plus loin,- mais en appeler au pays. Non pas au moyen d'organisations de partis, mais en essayant d'atteindre chaque Français, individuellement; l'invitant à s'examiner sur la vraie vocation de son pays natal, outre-mer, et parmi les autres nations.

* Les textes qui suivent ont été publiés dans le numéro unique du journal "Libérons" daté du 24 juin 1954 et distribué lors de la réunion de la Mutualité.

Notre mouvement fut amené à tendre à un regroupement des consciences françaises, sur un problème de responsabilité civique défini; ce que, de suite, des groupes d'instituteurs, notamment dans la Loire, la Seine et le Nord, étudièrent avec passion. Décidés, après s'être formés, par une réflexion attentive, un jugement motivé sur une répression intolérable, et un engagement de la volonté; décidés à y mettre fin, en signant notre pétition**.

Il est établi qu'outre-mer, tant dans les pays soumis à la loi française (Madagascar, Afrique noire, Algérie) que dans les pays soustraits par une sorte de loi martiale à toute défense légale contre l'arbitraire administratif (Tunisie, Maroc), cette répression, basée sur une discrimination raciale et sur le principe de responsabilité collective, continue. Chaque électeur français doit alerter son député, son sénateur, son conseiller général; oui ou non, cautionne-t-il ces illégalités? Et leurs conséquences, terrorisme, antiterrorisme, guerre civile; comme en Indochine?

Pour obtenir un changement radical de climat, nous croyons avoir établi qu'il faut qu'une loi d'amnistie très large, généralisée à tous les pays d'outre-mer, soit votée par l'Assemblée Nationale. Pour la provoquer, nous avons lancé une Pétition Nationale, qui a déjà réuni des milliers de signatures individuelles et sera remise au Président de l'Assemblée Nationale de façon que la loi soit proclamée pour le Xe anniversaire de la Libération, 25 août 1954.

Le temps presse, et surtout les souffrances des détenus, l'angoisse aussi des condamnés en instance d'exécution. Nous avons saisi par lettre chacun des parlementaires de l'Assemblée Nationale, le Ministre de la France d'Outre-Mer. Quant à la Présidence de la République, nous plaidons auprès d'elle la suspension de toutes exécutions capitales outre-mer.

Mais l'essentiel de l'œuvre, à quoi je vous convie, n'est pas dans cette action publique, où la tactique des adversaires d'une amnistie généralisée essaiera de nous lasser, en nous usant.

** Voir plus loin, page 38

L'essentiel est dans une prise de conscience de plus en plus profonde, chez chacun de vous, de sa vocation privée vis-à-vis de la Communauté française, pour maintenir cette respiration vitale, cutanée, où elle baigne, par ses pays d'outre-mer, dans l'atmosphère internationale.

Pour cela, il faudra, avec notre documentation et nos conférences, réfléchir à certaines objections: dont voici les principales:

A quoi bon demander une amnistie générale et non pas une amnistie limitée à certains détenus de Madagascar (ce qui aboutirait en fait à ne libérer que 615 sur 1580 détenus parmi lesquels aucun leader politique) comme le proposent les députés de ce territoire: MM. Ranaivo et Duveaux?

Nous n'obtiendrons une large amnistie que pour l'ensemble de l'outre-mer; Madagascar, faible et lointaine, isolée, n'obtiendra pas, seule, la libération de ses 3 parlementaires en prison depuis 1947, dont M. Ranaivo, un mal élu, a usurpé un des sièges.

Pourquoi intégrer les chefs rebelles dans l'amnistie, comme le demande votre affiche?

Ces chefs représentent l'espérance de leur pays, c'est avec eux, sans les diviser entre eux, sans chercher à les lier par une complaisance déshonorante (comme Ho-chi-Minh, en 1947, par la reddition de ses hôtes), que nous devons coordonner nos plans; avec ce désir profond d'autonomie qu'ils ont reçu, par catalyse, de notre propre éducation nationale.

Pourquoi libérer l'ensemble des autres détenus en même temps (compte tenu des mesures de sécurité requises)?

Parce qu'il est puéril et vil, de songer à se ménager, parmi ces « lampistes », des « moutons » de police.

N'est-ce pas abandonner les « amis de la France » que procéder ainsi?

Nous ne connaissons, nous, pas d'autres « amis de la France » que ceux qui aiment son honneur, et qui ne lui font pas trahir sa vocation libératrice. - Prenons, au Maroc, un célèbre « ami de la France », le pacha de Marrakech; on sait à quel prix il l'est devenu, lors du coup d'État du 20 août 1953, parjurant POUR NOUS sa foi musulmane.

Depuis le XVI^e siècle, et Colomb, le colonialisme n'a cessé, pour s'assurer des complices outre-mer, de leur faire trahir le droit d'hospitalité, cette œuvre de miséricorde par excellence, celle dont la violation a fait brûler Sodome. - Ce n'est pas ce genre d'ami qui sauvera nos colons.

Comment faire voter une Amnistie vraiment générale? Ce n'est qu'en se rapprochant cordialement entre Français de la métropole, qu'on arrivera à persuader les parlementaires de l'importance du mouvement qui soutient notre Pétition Nationale, devant une Assemblée, où les votes, maintenant admis des élus ex-collaborateurs, se dérobent à nous, tandis que les votes, maintenant contestés, des élus communistes nous soutiennent; avec les socialistes et des élus, M.R.P., radicaux, U.D.S.R., indépendants, R.P.F., etc...

Je pense que les ex-collaborateurs devraient comprendre que notre demande d'amnistie pour les « bambaras » d'outre-mer doit passer, avant celle qu'ils demandent, pour que cessent enfin, après dix ans de détention, les exécutions d'ex-miliciens. D'autant plus qu'elle dépend, celle-là, d'une normalisation des rapports franco-allemands que le précepte chrétien « aimez vos ennemis » nous commande: précepte praticable entre voisins de la même cordée, ou du même bateau. Et ce sont précisément nos « bambaras », nos musulmans surtout, qui peuvent nous induire à cet héroïsme, courant chez eux, par application du devoir d'hospitalité envers tout passant.

Quant aux votes des communistes, jugés valables pour le vote du Code du Travail outre-mer en 1952, je doute que l'exaspération des partisans colonialistes du travail forcé contre ce Code puisse faire frapper de suspicion les bulletins de vote communistes pour une Loi d'amnistie générale, à l'anniversaire d'une Libération à laquelle ils ont contribué.

N'est-il pas trop tard pour sauver l'avenir de nos colons d'outre-mer? Et l'Indochine? - Non, il n'est jamais trop tard, quand on recourt à cette arme immatérielle de résistance non-violente au mal, qui s'appelle la faim et la soif de justice.

En 1952, à Chicago, Saul Alinsky, travaillant depuis 12 ans à la rééducation civique de 300 000 réfugiés (surtout Lituanais), me montra qu'il avait rallié aux opprimés, comme coopérateurs, certains des plus intelligents de leurs anciens « exploités ». - Nos capitalistes, moins imaginatifs que les Américains, se sont montrés moins compréhensifs l'an dernier, au Comité de la F.O.M., ne saisissant pas notre objection à l'armature policière qui leur maintenait intacts des superbénéfices au Maroc.

Là, la méthode d'Alinsky devra s'inspirer aussi de Gandhi, et, dans la mesure où la structure autoritaire, et ses « indicateurs », qui vivent de la "réglementation" sous toutes ses formes, ne l'interdit pas, nous associer quotidiennement à la vie des outlaws et des parias.

LA SUSPENSION DES EXÉCUTIONS CAPITALLES.

Il n'y a pas moyen, sans cela, de préparer une amnistie outre-mer. Ici, ce ne sont plus les hommes, mais les femmes de France, qui doivent la hâter. A travers toutes les Mères, il y a une miséricorde supérieure, qui implore leurs fils mobilisés pour qu'ils ne retirent pas à un innocent cette vie qu'elles leur ont donnée. Il y a déjà du contingent en Tunisie; hors le cas de légitime défense, il n'est pas permis de violer, en tuant un seul Tunisien, l'hospitalité sur ce sol que nous avons désarmé. Il n'est pas vrai que cela puisse servir au salut de la France; pas plus que la bombe de Hiroshima au salut des USA qui ont été mis en état de péché mortel.

Les sociologues m'objecteront la vieille observance qui a amené dernièrement, en Guinée française, un jeune chef à se faire tuer pour que sa tribu moribonde revive. - et que je pourrais, chrétien, y retrouver le cas d'un Autre. Certes, je sais que le signe du Jugement, et du Pardon, c'est une mère douloureuse soutenant son Fils mis à mort, pour l'Amnistie générale, et plusieurs d'entre nous ont été, le 12 juin, à Notre-Dame, avec leurs frères d'outre-mer, y penser à cette Mère d'un condamné à mort, d'un condamné politique d'outre-mer.

Mais ce mort volontaire nous prescrit précisément de faire cesser, de faire suspendre de suite, ces exécutions capitales, qui tachent notre drapeau national. Soldat, devenu, par choix, au front, officier d'infanterie coloniale, j'avais désiré longtemps porter l'Ancre, comme le novice désire recevoir, au jour de ses vœux, l'habit de son Ordre. Et je pense que, si je l'ai reçue, il y a 38 ans, c'était pour qu'aujourd'hui, au nom de tous mes camarades de la Marine, je dise: "Nous n'avons pas porté l'uniforme outre-mer pour rendre esclave, mais pour libérer."

*Louis Massignon
Professeur au Collège de France*

C'est par cet "appel à chaque Français" que Louis Massignon a ouvert le Meeting, organisé le 24 juin 1954 dans la grande Salle de la Mutualité, rue Saint-Victor, Paris 5^e, par le Comité pour l'Amnistie aux Condamnés Politiques d'Outre-Mer. Devant une salle comble, ont pris ensuite la parole:

Albert CAMUS,
Jean BABOULENE, Directeur de Témoignage Chrétien,
Émile KAHN, Président de la Ligue des Droits de l'Homme,
Henri LONGEOT, Secrétaire Général du M.L.P.,
Edmond MICHELET, Sénateur G.R.S., Ancien Ministre,
Paul HUTIN-DESGREES, Député M.R.P.,
Jean-Paul SARTRE, Directeur des Temps Modernes,
Pasteur LAURIOL, de Christianisme Social,
Francis JOURDAIN, Président du Secours Populaire,
Raymond MARION, du Groupe Reconstruction,
Dr. Louis AUJOLAT, Député I.O.M., Ancien Ministre,
P. BOITEAU, Conseiller de l'Union Française, Communiste
Pierre STIBBE.

PÉTITION NATIONALE

A Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale

Il est hors de conteste que des milliers d'hommes et de femmes sont détenus depuis de longues années dans les prisons de l'Union Française pour avoir lutté en faveur d'un idéal de liberté conforme d'ailleurs aux principes reconnus par notre Constitution.

Les parlementaires malgaches et un très grand nombre de leurs compatriotes sont incarcérés depuis plus de sept ans, soit à la prison de Calvi, soit dans les bagnes de Madagascar. Des Algériens sont encore détenus à la suite de lourdes condamnations encourues à l'occasion des douloureux événements de 1945. En Afrique Noire, des militants arrêtés en 1950 n'ont toujours pas été libérés. En Tunisie et au Maroc, des milliers de militants comparaissent devant les tribunaux militaires et se voient infliger d'écrasantes condamnations.

A la veille du dixième anniversaire de la Libération de la France, nous pensons que l'heure de l'amnistie est venue pour eux.

Nombre de leurs procès ont donné lieu à de sévères critiques de la part de personnalités dont l'objectivité ne saurait être mise en doute.

Sans avoir à nous prononcer sur chacun de ces cas, nous attendons du Parlement qui vient à deux reprises d'amnistier des condamnés pour faits de collaboration avec l'ennemi, qu'il vote une large loi d'amnistie en faveur de tous les condamnés politiques d'Outre-Mer.

Ce geste, conforme aux traditions françaises les plus enracinées, est la condition première d'un climat d'amitié et de confiance entre la France et les peuples d'Outre-Mer.

Le Conseil National du Comité pour l'amnistie aux condamnés politiques d'Outre-Mer est constitué par :

Président: Louis Massignon

Bureau: Pierre Boiteau, Claude Bourdet, Yves Dechézelles, Jules Duchat, Pierre Eloire, Maurice de Gandillac, Louis Houdeville, Charles-André Julien, Henri Longeot, Gilles Martinet, Jean Rous, Pierre Stibbe, Pasteur Vienney.

Membres: Régis Blachère, Albert Camus, Mme Eugénie Cotton, Albert Détraz, Jean-Marie Domenach, Daniel Guérin, Francis Jourdain, Émile Kahn, Mme Germaine Kerllerson, Ernest Labrouste, Maurice Lacroix, Jean-Jacques Mayoux, Gustave Monod, Jacques Nantet, Roger Paret, Roger Portal, Paul Rivet, Paul Ruff, Jean-Paul Sartre, Roger Stéphane, Paul Vignaux, Louis de Villefosse, Jean Wahl.



Tananarive, 1955. À côté de Mme Raseta, femme du sénateur emprisonné.

COLLOQUE LOUIS MASSIGNON AU CAIRE, 13-15 MARS 1999

par Pierre Rocalve

L'Université du Caire et le Centre culturel de l'Ambassade de France au Caire ont organisé, du 13 au 15 mars 1999, un colloque intitulé "Relectures contemporaines de l'œuvre de Louis Massignon".

Ce colloque se tenait dans le droit fil de l'année France-Egypte marquée par de nombreuses manifestations en 1998 et dont il constituait un prolongement.

Simultanément, le Centre culturel présentait une exposition, "Itinéraire d'une vie", faite des documents [de Daniel Massignon] sur la vie et l'œuvre de L. Massignon qui avaient été fournis par l'Association des Amis de Louis Massignon.

Le colloque a réuni de nombreux participants et assistants et a bénéficié d'une excellente organisation.

Les thèmes suivants furent successivement abordés :

- L. Massignon et son milieu, avec les contributions d'Edouard Méténier (Le Caire) sur "L. Massignon et l'étude de la civilisation arabe et islamique", François Angelier (Paris) sur "Les sources françaises de Louis Massignon", François L'Yvonnet (Paris) sur "La géographie spirituelle de Louis Massignon".

- L. Massignon et la mystique musulmane, avec les contributions d'Abou Yaqoub al Marzouqi (Tunis) sur "Max Horten et sa critique de Massignon concernant la mystique hallagienne", de Kamil Mustapha al Chibi (Bagdad) sur "Massignon et al-Hallâj", de Moqdad Arfa Mensia (Tunis) sur "L'approche massignonienne de la mystique musulmane", de Nasrollah Pourjavadi (Téhéran) sur "La notion de l'essentiel désir d'Al Hallâj à Ghazali d'après Louis Massignon", Pierre Rocalve (Paris) sur "Amour mystique en islam et poésie arabe chez Louis Massignon".

- Mystiques au présent, avec les contributions de Jad Hatem (Beyrouth) sur "Louis Massignon et la badaliyya" et

Dominique Bourel (Jérusalem) sur "D'une mystique à l'autre: Louis Massignon et G. Scholem".

- L. Massignon et les études d'archéologie islamique, avec les contributions d'Hicham Djaït (Tunis) sur "Louis Massignon et les études de topographie historique des villes islamiques", d'Ayman Fouad el Sayyid (Le Caire) sur "L'importance de Louis Massignon dans le domaine des études archéologiques et historiques".

- L. Massignon et la civilisation arabe avec la contribution d'Ibrahim al Tarzi (Le Caire) sur "Louis Massignon et la langue arabe à l'Académie du Caire".

- L. Massignon et le dialogue interreligieux avec, les contributions de Youhanna Qulta (prêtre copte, Le Caire) sur "Les intuitions de Louis Massignon dans le champ du dialogue interreligieux", et de Mohammed Seghir Janjar (Casablanca) sur "Ethique de l'hospitalité et le dialogue interreligieux chez Louis Massignon".

- Le rayonnement de l'œuvre massignonienne, avec les contributions de Mohammad Khalifa Hassan (Le Caire) sur "Louis Massignon, l'orientalisme et le dialogue des civilisations", de Ahmad abd al Halim Attayah (Le Caire) sur "Influences de Louis Massignon sur la pensée arabe contemporaine" et les conclusions de Maurice de Gandillac (Paris) par une évocation de Louis Massignon.

Outre l'accent mis sur la mystique, il convient de noter l'intérêt porté par les participants et l'assistance au dialogue interreligieux. Le président Hanafi a ouvert les débats par une profession de tolérance religieuse à laquelle se sont associés les représentants de l'Université al-Azhar.

Le colloque a fait aussi ressortir la place que tiennent toujours la personnalité et l'œuvre de Massignon parmi les universitaires et penseurs arabes. Plusieurs interventions ont fait le point des travaux qui lui ont été consacrés au cours des dernières années dans le monde arabe.

P. Rocalve

NICOLE CALIGARIS

TACOMBA

Mercur de France

"C'est un conteur arabe qui devrait nous raconter sa vie", s'exclamait Mauriac, dans son Bloc-notes du 6 novembre 1962, réagissant à la mort de Massignon.

Nicole Caligaris n'a pas vocation à être une nouvelle Shéhérazade. Elle a malgré tout inscrit Massignon au fil des sujets de méditation qui peuplent TACOMBA, récit de voyage au Maroc qu'a publié, en 1999, le Mercur de France.

Massignon n'y référence pas les mots de la voyageuse, ne cautionne pas le dépaysement, mais sert plutôt à orienter, à mettre les questions à vif. Là où certains cherchent dans le spectacle une confirmation du texte, Caligaris use de Massignon comme d'une pierre tranchante pour mettre à nu les questions que pose le Maghreb à une voyageuse européenne.

Il y apparaît tantôt comme un vecteur intellectuel orientant une série de réflexions sur la langue arabe ("Massignon donne cette évocation fascinante d'un mot d'os: un squelette consonantique, tiré à la "vie" par la vocalisation de sa prononciation dans les langues sémitiques") ou l'expatriation ("Je vois dans les pages toutes vives de Massignon s'ouvrir un volet sur la pensée politique du XXI^e siècle, avec cette préoccupation, ce culte de la "personne déplacée"), tantôt comme un penseur du destin communautaire ("Massignon: l'élégance de penser les mouvements de foule autrement. Autrement qu'économiquement. Autrement que dans le saccage, autrement que dans la cendre des décharges surproductives, avec cette conception d'une «dynamique de convections des mouvements de foules», contraposée de l'exode, de la déportation. L'idée d'une «géographie spirituelle»").

Loin de la romance biographique et de la polémique idéologique ou savante, Nicole Caligaris fait de Massignon

un usage profond et urgent. Il apparaît là comme ce qu'il n'a jamais cessé d'être: Notre Sud magnétique.

François Angelier

GABRIEL BOUNOURE

FRAÎCHEUR DE L'ISLAM

Fata Morgana, 1995

Les éditions Fata Morgana ont réuni en un volume, dans l'excellente collection Hermès, divers textes de feu Gabriel Bounoure - poète et critique, qui vécut longtemps au Levant - consacrés au "génie arabe" qui "nous ressemble assez pour nous instruire".

Louis Massignon "l'ami fascinant et fraternel" (selon l'expression de Salah Stétié qui a préfacé l'ouvrage), fait l'objet de deux longs textes, l'un paru initialement dans les Cahiers de l'Herne "Louis Massignon, Itinéraire et courbe de vie" (N° 13, 1970), l'autre dans une livraison (nov. 1961) des Lettres nouvelles: "Destin de l'arabisme". Deux témoignages d'admiration et de fidélité à la pensée de celui qui sut arracher les études sociologiques à la seule approche historiciste (développée, entre autres, par Jacques Berque, avec le succès que l'on sait), "Pour lui [Massignon], la cohésion et le dynamisme d'une société sont déterminés par la présence active du sacré". On ne mesurera jamais assez ce qu'un tel parti pris méthodologique pouvait avoir - et a encore - de novateur et de fécond. Berque voyait en Héraclite l'"ami des choses", le précurseur de Hegel, l'ancêtre du progressisme moderne. Massignon - qui préfère invoquer la paternité d'Abraham, al Khalil, l'"Ami de Dieu" - est convaincu que "le seul moyen qu'ont les arabes d'arriver à l'affirmation plénière de leur être ne peut consister qu'en une réinvention sur les symboles originels et les valeurs sacrées de leur pèlerinage". Ce sont, au-delà des divergences théoriques, deux visions du monde et de l'homme

qui s'affrontent, deux formes radicalement hétérogènes de praxis, deux types de rapports au temps et à l'espace.

"Paradoxalement condition. Il faut avancer pour retrouver l'antérieur, la condition première - même si l'on est persuadé que "ce ne peut être que la fin du monde en avançant" (Rimbaud). (p. 124)

François L'Yvonnet

UN DESTIN À RENDRE JALOUX DES ANGES

(LOUIS MASSIGNON ET LA SALETTE)

par *François L'Yvonnet*

in « *La Salette, Apocalypse, Pèlerinage et Littérature* »

Les éditions Jérôme Millon ont publié, avec quelque retard, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'Apparition (1846) un ouvrage collectif sur "La Salette, Apocalypse, Pèlerinage et Littérature" (Grenoble 2000). François L'Yvonnet y consacre un chapitre à "Louis Massignon et La Salette: Un destin à rendre jaloux des anges".

Les Amis de Massignon savent la place qu'a tenue La Salette dans la vie et la spiritualité de Massignon. Grâce aux archives familiales, F. L'Yvonnet a pu avoir accès à des sources inédites, dont certaines sont reproduites en annexe, des lettres à J. Maritain, à P. Claudel (un projet d'une lettre importante de 1947, qui n'a, semble-t-il, jamais été envoyée), une lettre justificative du P. Jaouen, assomptionniste, adressée à Marcel Moré, directeur de Dieu Vivant, en réponse à l'article de Massignon paru dans le septième numéro de cette revue.

L'article de François L'Yvonnet comporte aussi, dans le corps du texte, une chronologie détaillée des événements liés à La Salette dans la vie de Massignon, ainsi qu'une reproduction de la terrifiante photographie du squelette

de Mélanie Calvat prise par le chanoine di Francia lors de son exhumation en 1922 (*pulchra sed nigra*, en disait P. Claudel).

Après avoir présenté ses sources inédites, l'auteur montre un L. Massignon pris dans la "fontaine de contradictions" qu'est le phénomène de La Salette, écartelé entre sa conviction qu'il convient de l'accepter tout entier, Apparition, Secret et Autobiographie, et sa répulsion pour toutes les récupérations légitimistes ou apocalyptiques, voire millénaristes, vintrasiennes. Il est, comme dit justement F. L'Yvonnet, "sur la corde raide".

En conclusion, il situe la position de Massignon sur La Salette dans sa globalité, traitant l'Apparition comme un "fait religieux total"; c'est un instant, mais qui s'arrache au temps "créaturel", pour s'ouvrir sur la métahistoire où l'on est repris par l'Apocalypse.

Pierre Rocalve